



# OFFICIAL DOCUMENTS TO SUBMIT WITH YOUR APPLICATION





## Documents officiels

à joindre votre demande d'admission

	2	1	2	3	4	5	6	7
	Fiche d'identification	Relevés de notes	Secondaire	Préuniversitaire	Universitaire	Attestation des diplômes obtenus	Acte de naissance	Statut d'immigration
3 VOUS ÊTES :								
4 Collégien		Vous n'avez rien à transmettre						
5 Universitaire	*				*		*	
6 Canadien hors Québec ou étudiant étranger	*	*	*	*	*	*	*	*
7 Une copie papier du sommaire de votre demande d'admission (si vous l'avez imprimé avant de soumettre votre demande) ou alors cette fiche d'identification dûment remplie.								
8 Relevés de notes officiels qui font état des résultats détaillés de chacune des années d'études.								
9 Relevés de notes officiels des dernières années d'études secondaires et de toutes les années d'études subséquentes, préparatoires à l'université ou autres. Ces relevés doivent faire état des résultats détaillés de chacune de ces années. Note: Si vous détenez un diplôme d'études collégiales du Québec (DEC), vous n'avez pas à fournir votre relevé de notes collégial puisque nous obtenons directement les informations auprès du MESRST.								
10 Relevés de notes officiels et finaux, incluant les résultats de toutes les études universitaires que vous avez entreprises, y compris celles faites dans des programmes non complétés, les cours ou programmes suivis dans le cadre d'échanges universitaires ou à distance, ainsi que tout document attestant l'obtention du diplôme ou du grade présenté à l'appui de la demande d'admission. Si vous avez déjà fait des études à l'Université de Montréal, vous n'avez pas à fournir le relevé de notes de cet établissement. Toutefois, si vous avez fréquenté l'École Polytechnique ou HEC Montréal, vous devez remettre un relevé de notes.								
11 Les candidats canadiens nés ailleurs qu'au Québec ainsi que les candidats étrangers doivent fournir un exemplaire des diplômes obtenus s'il y a lieu et, le cas échéant, des résultats obtenus aux examens ou aux concours qui sanctionnent les études.								
12 Acte de naissance ou document officiel sur lequel apparaissent tous les noms, tous les prénoms, la date de naissance, le sexe, le lieu de naissance (ville, pays) et les noms et prénoms des parents du candidat. Si vous n'avez pas le document original, veuillez joindre une copie à votre demande d'admission et nous envoyer, dans les plus brefs délais, le document original. Si vous êtes né au Québec et détenez un diplôme d'études collégiales du Québec (DEC) ou si vous faites ou avez déjà fait des études à l'Université de Montréal, vous n'avez pas à fournir de copie d'acte de naissance. On pourrait cependant vous réclamer une copie de votre acte de naissance un peu plus tard.								
13 Si vous êtes né dans un autre pays que le Canada et avez acquis la citoyenneté canadienne, vous devez fournir une copie du recto et du verso de votre carte de citoyenneté canadienne. Si vous avez acquis le statut de résident permanent, vous devez fournir une copie du recto et du verso de votre carte de résident permanent ou du formulaire IMM000 ou IMM5292, signé et daté. Preuve de statut de résident du Québec: le certificat de sélection du Québec (CSQ) ou une lettre officielle du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration du Québec attestant que vous détenez un CSQ. Si vous n'en détenez pas, vous devez consulter le formulaire d'attestation du statut de résident du Québec afin de déterminer quels sont les documents à fournir. Pour connaître les démarches relatives à l'obtention du certificat d'acceptation du Québec (CAQ) et du permis d'études, veuillez consulter notre site web : <a href="http://www.uelumontreal.ca/bel/form_caq.htm">www.uelumontreal.ca/bel/form_caq.htm</a> . Si vous êtes citoyen français, vous devez fournir un acte de naissance officiel, une copie de votre passeport ou une carte d'identité française (recto verso), afin de pouvoir, le cas échéant, être exempté des frais de scolarité majorés, en vertu de l'accord-cadre France-Québec.								
14 Notez que d'autres pièces peuvent être exigées selon votre programme d'études. Vous trouverez l'information sur les exigences de votre programme sur le site <a href="http://www.admission.umontreal.ca">www.admission.umontreal.ca</a> .								

- 1 Transcripts
- 2 Identification Sheet / Secondary or high school / Pre-university / University / Proof of degrees or diplomas obtained / Birth certificate / Immigration status
- 3 You are:
- 4 CEGEP student You have nothing to submit
- 5 University student
- 6 Canadian outside Quebec or foreign student
- 7 A printed copy of the application summary (if you printed it before submitting your application) or the completed identification sheet.
- 8 Official transcripts providing a detailed report of your grades in each year of study.
- 9 Official transcripts of your grades in your last years of secondary school and all other subsequent years of study, whether pre-university or other. Transcripts must provide a detailed report of your grades in each of these years. Note: If you have a Quebec diploma of collegial studies (DEC), you do not have to provide your college transcript because we will obtain the information directly from the MESRST.
- 10 Official final transcripts of your grades in all your university studies, including uncompleted programs, university exchange programs or courses, and distance education, as well as any document attesting to the issuing of the degree or diploma submitted in support of your application.

If you have studied at Université de Montréal and applying for a graduate program, you need to provide your UdeM transcript. If you have attended the École Polytechnique or HEC Montréal, you must submit a transcript.

- 11 Canadian applicants born outside Quebec and international applicants must submit a copy of any degrees or diplomas obtained and, if applicable, a copy of their grades on graduating exams or competitions.
- 12 Birth certificate or official document containing all the applicant's family names and given names, date of birth, sex, and place of birth (city, country), as well as the family and given names of the applicant's parents. If you do not have the original document, please attach a copy to the application and send us the original document as soon as possible.

If you were born in Quebec and have a Quebec diploma of collegial studies (DEC) or if you are studying or have studied at Université de Montréal, you are not required to provide a copy of your birth certificate. You may be asked to submit your birth certificate at a later date, however.

[Continued on the next page](#)

- 13 If you were born in a country other than Canada and have acquired Canadian citizenship, you must provide copies of the front and back of your certificate of Canadian citizenship.

If you have acquired permanent resident status, you must provide copies of the front and back of your permanent resident card or of the IMM1000 or IMM5292 form, signed and dated.

Proof of your status as a Quebec resident: your Québec Selection Certificate (CSQ) or an official letter from the Quebec Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion attesting that you have been issued a CSQ. If you have not been issued one, please consult the Attestation of Québec Resident Status form to determine which documents you must submit.

The steps to obtain a Québec Acceptance Certificate (CAQ) and a study permit are outlined at [www.bei.umontreal.ca/bei/form\\_caq.htm](http://www.bei.umontreal.ca/bei/form_caq.htm). If you are a French citizen, you must provide an official birth certificate, a copy of your passport or a French identity card (front and back) to qualify for an exemption from increased tuition under the agreement between France and Quebec, if applicable.

- 14 Note that other documents may be required, depending on your program. You will find your program's requirements at [www.admission.umontreal.ca](http://www.admission.umontreal.ca).